

CAPN DES PROFESSEURS AGRÉGÉS

« Hors classe »

3 juillet 2020



Déclaration liminaire des élus nationaux SNES – SNEP – SNESUP-FSU

Nous sommes réunis ce jour pour examiner les promotions à la hors classe des professeurs agrégés.

Nous ne pouvons cependant ignorer que cette CAPN s'ouvre dans un contexte d'une grande gravité. La crise sanitaire que nous avons traversée et qui est loin d'être terminée rend urgent un changement profond d'orientation politique pour l'Ecole.

Faire vivre le service public au quotidien n'a pas été simple pour les personnels de l'Education nationale qui ont eu à essuyer une gestion calamiteuse de la crise sanitaire et un plan de retour en classe des plus acrobatiques : alourdissement des tâches, informations parcellaires et contradictoires qui empêchent un travail efficace, cohérent et en disent long sur le mépris des conditions de travail des enseignants.

Pourtant, que de louanges sur l'engagement des professeurs n'a-t-on entendues pendant le confinement : soucieux de préserver le lien des élèves avec l'école, utilisant leur propre matériel, ne ménageant ni peine ni temps... Le ministre, il y a peu, remerciait les personnels pour leur investissement, se félicitait d'un service public d'Éducation français plus performant et réactif que d'autres. Portés aux nues, les enseignants se voient maintenant voués aux gémonies, vilipendés, accusés de désertion. Le ministre de l'Éducation, aujourd'hui, loin de condamner une campagne scandaleuse de dénigrement, rejoint la cabale, brandit la menace de sanctions pour les supposés « décrocheurs », ne lève pas les ambiguïtés sur le nombre annoncé d'enseignants invisibles pendant le confinement, oublie de préciser que ce nombre inclut les congés maladie. Ce déchaînement médiatique serait-il instrumentalisé pour détourner l'attention : défaillances du ministère, ordres et contre-ordres, retard dans les décisions... ? S'agit-il de disqualifier à l'avance les demandes d'une reprise rapide de discussions sur un plan pluriannuel de revalorisation de l'ensemble des personnels alors que le gouvernement entend juste s'en tenir à quelques primes différenciées ?

Quelle que soit la raison de ce dénigrement, le ministre se doit désormais d'y mettre fin et d'ouvrir des concertations sur la préparation de la rentrée en septembre et sur une véritable revalorisation des personnels. Loués un jour, brocardés le lendemain, les professeurs constatent que la confiance tant vantée par le ministre ne règne décidément pas !

Pour en venir à l'ordre du jour de cette CAPN, les positions de nos syndicats sont connues.

Gagnée dans le cadre du PPCR, le barème pour l'accès à la hors classe constitue une véritable avancée pour le débouché de carrière des collègues et une possibilité de revalorisation non négligeable.

Les trois derniers exercices en la matière le montrent bien.

1/ L'effet mécanique du barème continue de s'appliquer. La barre qui était à 185 en 2018 a progressivement baissé et s'établit aujourd'hui à 175. Il s'en est fallu d'une poignée de collègues qu'elle ne passe à 165. C'est bien la preuve que les collègues les plus avancés dans la carrière, et notamment les collègues au 11+3, sont promus massivement ce qui était une revendication de nos syndicats.

2/ Pour poursuivre, en 2017, sur les 160 collègues au 11+4 qui pouvaient prétendre à la hors classe, seuls 26 avaient été promus. Désormais, la tendance est largement inversée : en 2019, les 130 collègues 11+3 remontés des académies sont tous promus (pour rappel, l'année dernière, il y avait 150 11+3 inscrits et les 150 avaient été promus ; en 2018, 478 11+3 inscrits et les 478 avaient été nommés).

Les 11^{ème} représentent 15% des candidats et 42 % des inscrits. Si leur poids relatifs dans les inscriptions a tendance à baisser cela s'explique d'une part par la diminution du vivier des 11^{ème} dans les académies et d'autre part par l'augmentation des effectifs inscrits par les recteurs.

Pour autant, cela n'a pas d'influence sur le taux de promotion des 11^{ème}. Ils représentent toujours 77% des proposés. On peut néanmoins constater que 90% des 11^{ème} sont inscrits et près de 60% promus. Le vivier continue donc de se réduire fortement. Cela valide complètement notre analyse selon laquelle le passage à la hors classe se fera à terme majoritairement au 10^{ème} échelon.

3/ Les premières campagnes ayant entraîné la promotion de tous les excellents 11^{ème} ainsi que des 10+3 et 10+2, la conséquence c'est que les appréciations excellent ont moins d'impact dans cette campagne au profit des très satisfaisant et des satisfaisants: les excellents représentaient 1/3 des promus en 2018, ils représentent 14% des promus en 2020. A l'inverse, les « satisfaisants » qui ne représentaient que 12% des promus, voient leur proportion passer 25% des promus. Les « Très satisfaisants » renforcent leur position en passant de 52 à 58% des promus.

C'est la conséquence de la baisse de barre de 185 à 175. Entrent en jeu, pour la promotion cette année, les 11+1 sat. et les 10+3 T.S.

4/ L'examen automatique de toutes les candidatures profite aux femmes. En effet, désormais les propositions des recteurs puis du ministère augmentent la proportion de femmes inscrites et nommées. Les femmes sont 52% dans les remontées, elles sont 52% dans les proposées dans les centrales.

Elles ont de meilleures appréciations que les hommes.

Il reste néanmoins des points à améliorer :

5/ Pour le moment, 1 seul collègue proposé au barème est au 9^{ème} échelon. L'effet saute mouton « redouté » ne s'est pas encore produit. Pour autant, l'augmentation de l'appréciation « excellent » qui a été portée de 10 à 30% aura à terme un effet sur les cohortes issues des précédents rendez vous de carrière. C'est pourquoi nous demandons un aménagement du barème notamment en ajoutant 10 points pour tous les collègues au 11^{ème} échelon..

6/ les oppositions :

Sans surprise les oppositions sont majoritairement masculines 75%. Sans surprise également, la majorité des collègues est 11^{ème} échelon. C'est cohérent avec d'ailleurs les notes pédagogiques à l'époque qui pour les notes en dessous de la grille étaient concentrés à 90% sur le 11^{ème} échelon. Là, 42 collègues sont au 11^{ème}, 11 au 10^{ème}, 7 au 9^{ème}.

Sur la répartition des disciplines, un tiers des oppositions sont en mathématiques (20 sur 60).

On peut constater une surreprésentation de 3 académies : Bordeaux et Rennes en tête avec 9 oppositions recteurs ! ainsi que Strasbourg.

Certaines appréciations sont très dures surement à juste titre, mais elles donnent parfois l'impression quand même qu'assez peu de choses sont faites pour traiter les questions.

Surtout, en reexaminant les oppositions des années précédentes, on constate que l'administration rectoriale ne se donne même plus la peine de respecter la note de service qui distingue bien l'appréciation de la carrière (l'avis recteur) de l'opposition ponctuelle, à un moment, à la promotion de grade. Les recteurs semblent vouloir utiliser cette dernière comme un 5^{ème} avis, celui-ci bloquant. Pour preuve, des appréciations reconduites à l'identique d'une année sur l'autre, sans élément factuel expliquant le blocage.